

Le Commerce Équitable : Une Stratégie D'intégration Des Petits Producteurs Du Sud Au Commerce International

Victor Kagni¹

Resume

Cette étude vise à montrer l'importance du commerce équitable dans l'amélioration du bien-être des petits producteurs du Sud en contribuant à leur participation au commerce international. L'inexistence d'un équilibre de Nash en stratégies pures sur la structure de jeu mise en évidence, présage que l'approche « intégrée » ne favoriserait pas l'intégration des petits producteurs du Sud. Mais dans une dynamique « d'économie circulaire » cette approche semble préserver la philosophie du commerce équitable. L'existence des équilibres de Nash à travers les stratégies corrélées et mixtes présage que l'approche « labellisée » favoriserait la participation des petits producteurs du Sud dans la mondialisation, avec un risque de dilution philosophique du commerce équitable. Les enjeux gravitent autour de la mutualisation des actes socio-économiques, la responsabilisation sociale et sociétale, et la lutte contre la précarité, la pauvreté et la misère. Subjectivement, le poids du Sud dans le commerce mondial serait de 15%. De façon aléatoire, le poids du Sud dans le commerce équitable serait de 2,5% et celui du Nord de 22,5%, soit un total de 25%. 75% représenteraient le commerce conventionnel avec un poids de 29% pour ceux qui sont intégrés dont 20% au Nord et 9% au Sud. 46% seraient marginalisés et pauvres œuvrant dans l'informel. Les inciter à évoluer dans la filière équitable améliorerait leurs conditions de vie dans le temps avec une mutation éventuelle vers celle-ci, si la participation totale est comprise entre 97.6% et 100%.

Motsclés: petits producteurs, commerce équitable, commerce conventionnel, jeu, équilibre de Nash, stratégie pure, stratégies corrélées et mixtes, intégration, complémentarité, économie circulaire, mutualisation, responsabilisation, incitation.

¹ Docteur en Sciences Economiques, Enseignant Chercheur à l'Université Marien Nguabi, Département de Macroéconomie Appliquée, Tél : 0033 613300884, E-mail : kagni@noos.fr ou kagni1@yahoo.fr

Summary

This study aims to show the importance of fair trade in improving the welfare of small producers in the South by contributing to their participation in international trade. The lack of a Nash equilibrium in pure strategies on the play structure highlighted, omen that the "integrated" approach would not promote the integration of small producers in the South. But in a dynamic "circular economy" approach that seems to preserve the philosophy of fair trade. The existence of Nash equilibria through the correlated and the mixed strategies omen that the approach "labeled" promote the participation of south small producers in the globalization, with a chance of philosophical dilution of fair trade. The issues revolve around the sharing of socio-economic measures, the social and societal accountability and the fight against insecurity, poverty and misery. Subjectively, the weight of the South in global trade would be 15%. Randomly weight South fair trade would be 2,5% and the North 22,5% for a total of 25%. 75% represent conventional trade with a weight of 29% for those that are integrated with 20% into the North and 9% into the South. 46% would be marginalized and poor working in the informal sector. Encourage them to move in the fair trade sector improve their living conditions in time with a possible transfer to the latter, if the total participation is between 97.6% and 100%.

Keywords: small producers, fair trade, conventional trade, game, Nash equilibrium, pure strategy, correlated and mixed strategies, integration, complementarity, circular economy, sharing, accountability, incentives.

Introduction

La mondialisation aurait augmenté les inégalités entre les riches et les pauvres (13% de la population des 24 pays les plus développés se partageraient entre 71 et 95% de l'augmentation du revenu mondial et les autres se contenteraient du reste) selon Michel Damian et al. (2005). Les 2% les plus riches de la population adulte du monde possèderaient plus de la moitié des richesses des ménages du monde alors que les 50% les plus pauvres n'en possèderaient qu'à peine 1% (Jean-Pierre Doucin, 2011, citant les rapports du PNUD de 2006 et 2007). Selon le rapport du CNUCED de 2010, les pays moins avancés ont augmenté avec 53% des populations de ces pays vivant avec moins de 1,25 US dollar par jour et les trois quarts des 854 millions de personnes qui souffrent de la faim dans le monde seraient des petits paysans qui grossissent les bidons villes (Jean-Pierre Doucin, 2011), aggravant l'exode rural non maîtrisé (Cyril Maré, 2013).

En effet, les prix des matières premières agricoles (80% des exportations mondiales) selon Tristan Lecomte (2005) dont dépendent leurs revenus sont très bas, les rendant vulnérables (Cyril Maré) du fait des dégradations des termes de l'échange (Gaëlle Balineau et al, in Vivien Blanchet et al, 2013) et des échanges inégales (Sylvain Allemand et al, 2008) longtemps dénoncés par les opposants à la mondialisation. D'après Tristan Lecomte, l'écart entre les 20% des pays les plus riches et les 20% des pays les plus pauvres était de 30 contre 1 en 1960 et de 74 contre 1 en 1997. Les revenus moyens par habitant des 20 pays les plus riches représentent environ 112 fois plus élevés que ceux des pays les plus pauvres, contre 49 fois au début des années soixante (Cyril Maré, citant le rapport de l'OIT de 2007). Cyril Maré dénonce les barrières douanières et les subventions du Nord à l'exportation alors que l'OMC prône le libéralisme et l'ouverture des économies. L'effet global de la mondialisation semble positif (la pauvreté serait passée de 43% en 1981 à 21% en 2010 selon le journal télévisé de France 2 du 04/07/2013, citant une publication de la banque mondiale). Mais la distribution des avantages serait inégale entre ceux qui ont pu se doter des structures productives performantes avec une réactivité à la demande mondiale et ceux qui ont des structures productives obsolètes ou rigides avec une certaine inertie à la demande mondiale (Lahsen Abdelmalki et al, 2005a).

Les petits producteurs auraient du mal à satisfaire leurs besoins fondamentaux. Cela est contraire aux vertus de la mondialisation prônées par l'OMC, le FMI et la Banque Mondiale (lutte contre le sous-développement, développement harmonieux et équitable, régulation de la finance mondiale pour favoriser une croissance mondiale stable et harmonieuse) ; de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 à son article 23, alinéa 3 ; du principe de « justice sociale » introduite par John Borden Rawls (Christian Jacquiau, 2007) ; des valeurs institutionnelles (démocratie etc.) ; de la valeur sacrée de l'être humain (la vie, le bien être etc.) ; des valeurs naturelles etc. Les valeurs humaines et naturelles sont sacrifiées pour des valeurs mercantiles. Les « Altermondialistes » (Christian Jacquiau) et les Organisations de la Société Civile (OSC) luttent pour que les entités surtout du Sud retrouvent leur dignité humaine face à la bestialité qui ruine leur existence.

C'est dans ce contexte que se justifie le « commerce équitable » qui propose d'établir des échanges marchands plus justes (Cyril Maré); d'introduire l'homme comme source de valeur dans la relation économique ou de réencaster le social dans l'économique (Jean Pierre Doucin); de changer les règles du commerce international régité par l'OMC au bénéfice des petits producteurs marginaux et pauvres des pays en voie de développement sous forme « d'option » selon Bisailon ou de « réalité » au sein du marché selon Renard (Laeticia Poppe, 2011) ; de constituer une alternative (Jérôme Ballet et al., 2007) ; « de permettre à des petits producteurs des pays en développement de tirer des revenus décents de leurs exportations, l'importateur et le distributeur garantissant un prix supérieur au cours du marché mondial » (Sylvain Allemand et al., 2008) etc...

Le commerce équitable depuis les années 60-70 est une innovation sociale dont la notoriété (Sylvain Allemand et al.), l'authenticité (Céline Cravatte, in Vivien Blanchet et Aurelie Carimentrand, 2013), la pertinence conceptuelle et l'efficacité (Julie Stoll, site lecercle.leséchocs consulté le 24/06/13) semblent être reconnues par la plus part des auteurs. Mais une nouveauté rencontre toujours les adhésions, les oppositions, difficultés opérationnelles et stratégiques. C'est une entrave au marché car il ne fonctionne pas selon les règles de concurrence pure et parfaite. La prise en compte des interactions dans l'économie est une réalité, susceptible de remplacer le principe de la « main invisible » par celui de « main dans la main » de Bisailon (Laetitia Pope). La modélisation des interactions entre agents ou groupe d'agents économiques qui font des choix stratégiques, remettant en cause l'hypothèse « d'atomicité », justifie la théorie des jeux qu'on exploite dans ce travail pour analyser les échanges entre le Sud et le Nord. L'analyse des « situations de jeux » (Michel Cavagnac, 2006) a surmonté les problèmes d'inefficacité informationnelle (Christian Schmidt, 2006 ; Radu Vranceanu, 2006 ; Michel Cavagnac) comme ceux par exemple d'intégration à la mondialisation (Dixt et Stiglitz, Helpman et Krugman, in Radu Vranceanu 2006). Le commerce équitable, filière de réintégration des producteurs marginalisés par le commerce international s'inscrit dans cette inefficacité informationnelle.

Le choix du sujet cadre, avec la promotion d'une stratégie de stabilisation du Sud dans la mondialisation, du fait de la rude pression concurrentielle internationale. Deux stratégies sont analysées: le commerce unique avec ses inégalités et ses échecs (Thierry Montalieu, 2001) même s'il apparaît «des gains réciproques entre nations» (Pascal le Merrer, 2006), et les différents types d'ententes qui protègent le Sud des fluctuations du marché du fait de sa vulnérabilité, de sa marginalisation (Philippe Hugon, 2006), de sa pauvreté, de sa faiblesse du capital humain, faussant le jeu de la concurrence (Donald H. Olivier, 2007). Le but est de satisfaire les besoins des groupes marginalisés, de leur permettre de participer à la vie économique et sociale au même titre que les autres. Le commerce équitable « est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence, le respect et l'équité dans le commerce mondial... Les organisations du commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel » (Artisan du Monde site Internet consulté en 2009). Le commerce équitable ne doit pas se réduire aux simples accords bilatéraux comme dans le passé, il doit permettre une réappropriation commerciale des agents économiques du Sud (Cary Paul, 2005). Dans ces conditions, le marché n'est plus l'unique disposition de coordination (Bernard Guerrien, 1995), D'autres dispositifs sont envisageables selon certaines règles (adaptation, apprentissage, imitation, soumission, déformation, domination, recherche...), dans un processus d'essai-erreur sous la pression du milieu. Entre l'initiation et l'habitude ou la stabilité d'un comportement, tout se passe comme si les apprentissages avec des ajustements éventuels se sont imbriqués les uns dans les autres jusqu'à une norme comportementale dans le temps. Les jeux évolutionnaires initiés par Maynard SMITH en 1982 (Murat Yildizoglu 2003), semblent s'adapter à ces situations si l'hypothèse de rationalité individuelle est remplacée par la mutation et la sélection.

La prise en compte des interactions entre le Sud et le Nord dans un contexte d'informations complètes et imparfaites, permet de poser la problématique suivante :

Y aurait-il une stratégie en termes de jeu, relative aux filières du commerce équitable susceptible de favoriser la co-intégration des petits producteurs marginaux du Sud dans la mondialisation?

L'existence d'un équilibre de Nash en stratégies pures suppose que le commerce équitable peut favoriser l'intégration en termes d'« option » selon Bisailon (approche intégrée). Mais dans l'hypothèse d'un équilibre corrélé et/ou en stratégies mixtes, le commerce équitable favoriserait l'intégration des petits producteurs en termes de « réalité » dans le marché selon Renard (approche labélisée). Pourvu que l'information, l'intelligence collective, l'accompagnement, l'apprentissage, l'imitation, l'accomplissement, l'organisation, les libertés, etc. soient effectifs.

L'objectif est de modéliser l'interaction entre le Sud et le Nord dans un jeu à information complète et imparfaite, et de montrer que le commerce équitable constitue une stratégie de co-intégration des petits producteurs du Sud dans la réappropriation commerciale et dans le commerce international.

Ce travail est organisé en deux sections. Dans une première section, nous analysons les interactions entre le Nord et le Sud dans un contexte commercial d'information complète et imparfaite ; dans une deuxième section, nous analysons et appliquons les outils de la théorie des jeux à la situation du jeu de la mondialisation construite. Nos conclusions portent sur une convergence vers un ordre de coordination plus humaine entre le marché et la solidarité.

I: Analyse De L'interaction Entre Le Nord Et Le Sud Dans Un Contexte Commercial D'information Complete Et Imparfaite

L'information est complète parce que les joueurs connaissent la structure du jeu, elle est imparfaite car les choix sont simultanés.

I.1 : Fondements Theoriques, Effets Et Enjeux Du Commerce Equitable

Les commerces internationaux et équitables sont deux modes d'accès au marché international.

I.1.1 : Fondements Theoriques Du Commerce Equitable

« On vit dans une économie mondiale à deux vitesses » (Tristan Lecomte, opcit). D'un côté les Etats riches et les grandes firmes bien intégrés au marché mondial et de l'autre, des pays pauvres, fragilisés par la pression concurrentielle du libéralisme.

Les ruptures technologiques permanentes (Pascal Le Merrer, 2006), les faiblesses structurelles, les retards et écarts de développement, la pauvreté et la précarité des populations affaiblissent le Sud dans les chaînes de valeurs au sens de Porter (A. C. Martinet, 1983). Cela ne favorise pas les intégrations régionales et la réduction des inégalités.

Le commerce équitable et « l'économie sociale et solidaire » (Victor Kagni, 2008) sont des réponses à ces vulnérabilités.

Le concept de commerce équitable semble être récent mais les pratiques sociales sont anciennes avec le principe de « justice sociale » de John Rawls (Christian Jacquiau, 2006). Les années 40 sont marquées par le commerce solidaire (EFTA, 2001-2003) ; les années 50 à 70 par le commerce alternatif des altermondialistes et les années 80 par l'essor du commerce équitable. Ballet et Carimentrand distinguent ces trois périodes en ères (de charité, de la politique et de l'économique). La notion de « commerce équitable » est née en 1962 (Tristan Lecompte). Mais le concept selon Silvain Allemand et al. ; Jérôme Ballet et al, date de 1989 et n'a été enregistré à l'INPI qu'en 2001, l'année où FINE, une association dont le nom est constitué des initiales des quatre grandes organisations du commerce équitable (FLO, IFAT, NEWS, EFTA), propose une définition du concept de commerce équitable, qui gravite autour de l'idée du « juste prix » permettant d'éviter les bas prix des intermédiaires qui appauvrissent les marginaux, avec l'accès direct des petits producteurs au marché mondial et la mise en place d'un système de labellisation et de certification des produits équitables.

La réduction des coûts de transaction et les bénéfices sont équitablement répartis entre membres des organisations. Le surcoût payé surtout aux producteurs provient des coûts de transaction qui devaient revenir aux intermédiaires et spéculateurs. La chaîne de valeur est exploitée sans risque d'externalisation, de délocalisation, de vices cachés, en toute transparence.

C'est pour cela que Nahapetion Nairi (2004) présente le commerce équitable comme une alternative d'échanges commerciaux avec des effets positifs sur les marginaux du commerce mondial.

I.1.2 : Effets Et Enjeux Du Commerce Equitable

L'évolution du commerce équitable est entachée des contradictions philosophiques, conceptuelles et opérationnelles (un méli-mélo d'acteurs, de concepts et de pratiques selon Cyril Maré). Deux filières s'affrontent: la filière intensive dite « labélisée » défendue par Max Havelaar dont les importateurs alimentent la grande distribution et la filière sélective ou intégrée défendue par Solidar'Monde avec des boutiques spécialisées. Christian Jacquiau (2007), Frédéric Karpita (2009) sont opposés à la grande distribution au risque de noyer le commerce équitable dans le commerce conventionnel, de duper les consommateurs et de les dissuader de payer un prix cher surtout en temps de crise. La présence de plusieurs organisations certificateurs ; la présence des produits équitables non bio car l'essor de la filière peut attirer la contrefaçon ; l'élargissement de l'équité aux OGM, au pétrole puis à d'autres produits douteux, et le caractère colonialiste du Nord (Vivien Blanchet in Vivien Blanchet et al., 2013) sont susceptibles de faire douter le consommateur ou rencontrer une certaine hérésie surtout des consom'acteurs (Tristan Lecomte, opcit) qui redoutent les effets sur la santé et sur l'environnement. Il faut craindre que son ampleur dilue son idéologie et rencontre l'opposition des partisans de la décroissance, car une modification des termes de l'échange (Laetitia Poppe) peut fragiliser les petits producteurs déjà intégrés et altérer la qualité et aggraver l'emprunte de l'homme sur la nature. Mais quelle que soit la filière, les auteurs notent la formation du « producteur élite » lésant les plus petits.

Laetitia Pope met en évidence l'ambiguïté entre les principes d'éthiques et les visions mercantiles. La réduction des intermédiaires n'a pas réduit les distances continentales avec les pollutions des moyens de transports. La concurrence dans la filière rend douteuse certains produits équitables, les fondements du commerce équitable et les préférences des consommateurs avec le risque d'une déclinaison rapide de la vie de certains produits équitables. La baisse de la demande mondiale du fait de la crise et l'augmentation du chômage dans la plus part des pays, rendent l'essor du commerce équitable aléatoire surtout que les lobbyings du commerce conventionnel sont très puissants. Les marges des petits producteurs du Sud peuvent diminuer à cause d'une fiscalité excessive ou d'une intermédiation informelle des rétrocessions à certains gouvernants du Sud. La restriction du commerce équitable au Sud est donc opportune. Aurelie Carimentrand (in Blanchet et Carimentrand, opcit) et Cyril Maré (opcit) parlent de commerce équitable local, de développement local. Mais la restriction du commerce équitable au Sud est contestée par l'association « Minga ».

La double protection des producteurs du Nord par le commerce équitable, et par les subventions et barrières douanières de leur pays risquent d'anéantir les destins des producteurs du Sud lésés par la perméabilité et la fragilité des structures de leur Etat.

Le critère de bio-équitable (Didier Tagbata et al, in Vivien Blanchet et al, opcit) ; les concepts d'engagement (Mathieu Gâteau, in Vivien Blanchet et al, opcit), de consommation responsable (Aurelie Adam-Lachèse, in Vivien Blanchet et al, opcit), de développement durable (Dimbi Ramonjy, in Vivien Blanchet et al, opcit), de consom'acteur etc. sont développés avec un marketing (Vivien Blanchet, in Vivien Blanchet et al, opcit) très fort, présageant une reconquête du marché du Sud qui devient une cible des pays émergents. On ne peut pas gagner une guerre sans partenaires ou alliés, parler de colonialisme serait donc abusif. Les vulnérabilités humaines ont toujours été réparées dans l'histoire, même aux pires époques de bestialité humaine. Les agents économiques ont besoin des autres pour leur propre épanouissement. La dignité retrouvée d'un marginal ne sera peut être pas à la hauteur des objectifs de celui qui initie la stratégie de sauvetage. Mais cette dignité peut faire reproduire l'espèce pour un équilibre de l'environnement dans le temps et dans l'espace.

Le commerce équitable doit avoir une opposition soit interne (entre filière intégrée et labellisée) soit externe (OMC) pour sa pérennité afin d'éviter l'enlisement et la convergence vers les mêmes problèmes (les déficits commerciaux, le chômage, les inégalités etc.). C'est de la contradiction que naissent les innovations. Le commerce équitable peut assurer aux producteurs une sécurité économique et sociale. Une formation aux techniques de production, aux normes d'équité et de commercialisation est initiée. Un système démocratique est établi pour que les producteurs soient libres de continuer dans la filière équitable, de muter vers le marché international ou d'opérer entre les deux. Le réseau du commerce équitable assure aux producteurs les préfinancements pour leur éviter de tomber dans les trappes de surendettement. Les vrais enjeux du commerce équitable résident dans la mutualisation des efforts, des compétences et des savoir-faire ; la sociabilisation et la responsabilité sociale et sociétale. L'approche intégrée peut certainement favoriser les pays pauvres si de la production à la distribution des produits équitables le réseau fonctionne en circuit fermé. Cela priverait les acteurs de la liberté des choix selon l'approche labellisée, mais conserverait la philosophie du commerce équitable.

L'économie circulaire qui transforme l'économie de propriété en économie participative, coopérative, coopérative, etc..., mutualise les efforts des acteurs du réseau avec un coût marginal nul (Jérémy Rifkin, 2014). Les coûts de transaction privés sont partagés par les usagers du réseau tout au long du cycle d'exploitation. La valeur sociale issue de la mutualisation et le partage des actes économiques, prend le pas sur les valeurs de concurrence pure et parfaite, puisque le consommateur est membre du réseau du commerce équitable, il est consom'acteur.

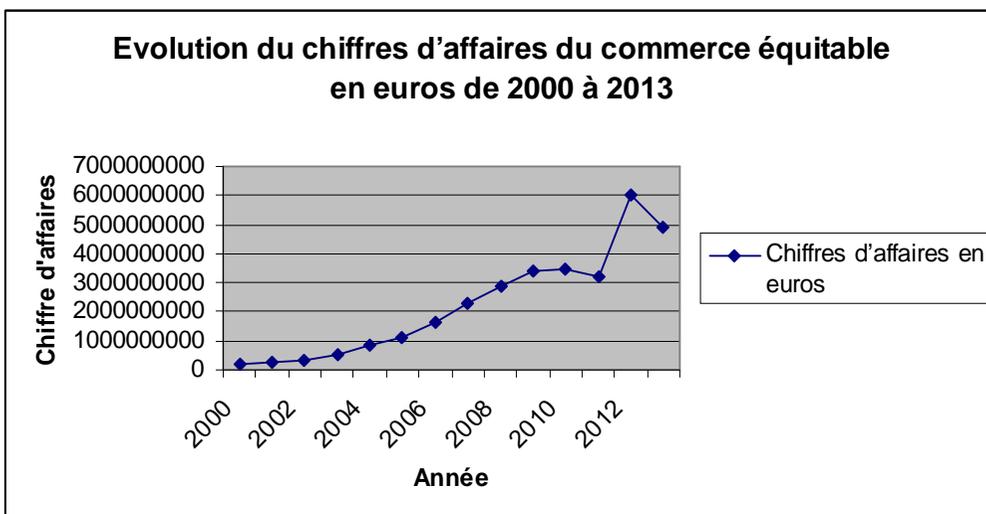
Le tableau suivant retrace l'évolution du chiffre d'affaires généré par le commerce équitable au niveau mondial.

Tableau 1 : Chiffre d'affaires du commerce équitable de 2000 à 2013

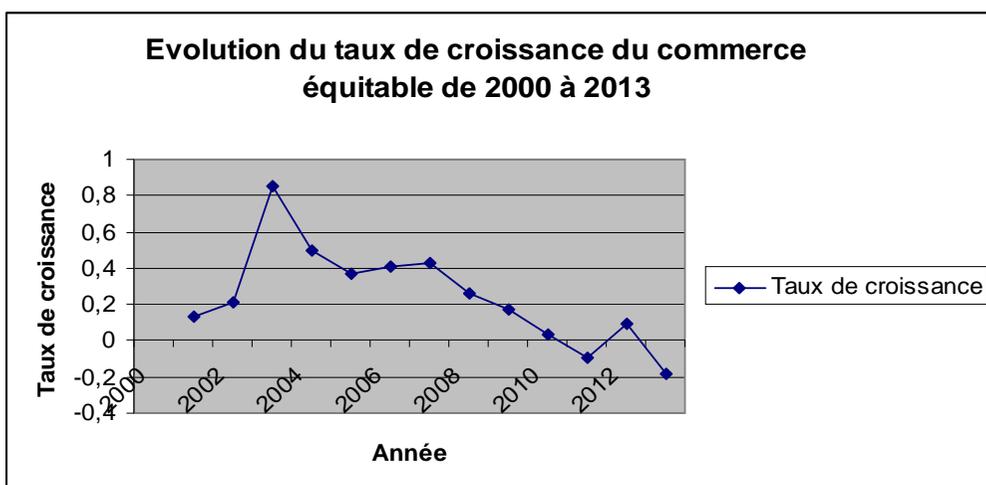
Année	Chiffres d'affaires en euros	Taux de croissance
2000	220000000	
2001	248000000	13%
2002	300000000	21%
2003	554766710	85%
2004	831523066	50%
2005	1141570191	37%
2006	1609000000	41%
2007	2300000000	43%
2008	2900000000	26%
2009	3400000000	17%
2010	3500000000	3%
2011	3180000000	-9%
2012	6000000000	9%
2013	4900000000	-18%

Source : Rapport FLO (2006) : Annual reports 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, complément 2007, 2008, 2009 ; Planetoscope : 2010, 2011, 2012, 2013. Les taux de croissance sont une contribution personnelle à partir des données du tableau

A partir de ce tableau, Les graphiques suivants permettent de mieux apprécier cette évolution.

Graphique 1 : Evolution Du Chiffre D'affaires Du Commerce Équitable

Source : Personnel à partir du tableur Excel sur la base des données du tableau 1

Graphique 2 : Evolution Du Taux De Croissance Du Commerce Équitable

Source : Personnel à partir du tableur Excel sur la base des données du tableau 1

Le commerce équitable connaît une croissance régulière de 2000 à 2010 suivie des irrégularités jusqu'en 2013 (graphique 1). Le chiffre d'affaires a été multiplié par 22,27 de 2000 à 2003 (Tableau 1).

La diversification des produits équitables, des acteurs, des canaux de distribution etc. peut expliquer cette augmentation. Mais cette croissance connaît des accélérations et des décélérations (graphique 2). La croissance du chiffre d'affaires du commerce équitable s'est accélérée de 2000 à 2003 (13 à 85%). La notoriété du secteur, la volonté des acteurs de fédérer autour de FINE sur cette période, l'arrivée des grandes entreprises responsables socialement et citoyennes (Jérôme Ballet et Aurelie Adam-Lachèze in Blanchet et Carimentrand, opcit), l'attention des pouvoirs publics nationaux, internationaux et surtout la grande distribution, peuvent expliquer cette accélération. De 2003 à 2005, cette croissance connaît une décélération spectaculaire de 85% à 37%. La séparation des filières, la multiplication des labels, l'élargissement du concept d'équité sur d'autres produits comme le pétrole, les OGM, semblent semer le doute dans les choix des consommateurs. Une légère accélération de 2005 à 2007 (37% à 43%) est constatée, qui serait due aux campagnes de généralisation du commerce équitable sur tous les produits et aux tentatives de parler le même langage aux consommateurs au niveau des plates formes des filières. A partir de 2007, vers le deuxième semestre, la décélération reprend son cours. De 43% en 2007, elle est passée à 26% en 2008, puis estimé à 3% en 2010. Cette longue décélération s'est prolongée par une baisse de -9% en 2011 suivie d'un relèvement de 9% en 2012 puis d'une baisse de -18% en 2013. La crise des subprimes, qui commence au deuxième semestre 2007 suivie des crises financières, économiques et sociales en serait une explication. Les consommateurs achètent peu et moins chers. Les produits équitables subissent une double pression liée au doute des consommateurs sur leur caractère éthique (Virginie Diaz Pédregal et al. in Vivien Blanchet et al, opcit) et aux prix élevés. Le prix juste (Jérôme Ballet) au-dessus de moyennes internationales segmente le marché, déclassant les petits porte-monnaie. Malgré la crise du mouvement (Cyril Maré), le chiffre d'affaires a été multiplié par 1,59 en moyenne par an.

Le changement d'échelle devrait être relativisé car tous les acteurs s'accordent pour dire que le commerce équitable reste marginal. Il représente près de 1% du commerce international². Mais cette marginalité semble favoriser son fonctionnement et réduire ses distorsions selon Moore (Leatitia Pope opcit).

² <http://www.penser pour agir.org/spig.php?article 176> (consulté en 2009)

L'Afrique ne représenterait que 15% des producteurs dans le commerce équitable³ sur plus de 2 millions⁴, alors que c'est le continent le plus vulnérable. Selon FLO international⁵, ces producteurs sont soutenus jusqu'au financement de leurs projets d'intégration dans le commerce international.

I.2 : Analyse De La Structure Du Jeu Entre Nord-Sud

Le Nord (N) et le Sud (S) constituent des joueurs du jeu concurrentiel de la mondialisation. Deux stratégies sont mises en évidence : la concurrence internationale (C) relative au commerce international conventionnel et le commerce équitable (E) relative à la solidarité internationale.

Les interactions entre le Nord et le Sud se feront sur les mêmes stratégies (C) et (E) quels que soient les écarts des gains, car un jeu évolutionnaire s'applique aux agents qui ont des caractéristiques comparables et symétriques (Jean-Louis Boursin, 1998). Le commerce équitable permet une double intégration de réappropriation et d'optimalité des producteurs dans le commerce international. Le concept d'optimalité nous renvoie à la notion de convergence, d'affranchissement et d'accomplissement des petits producteurs par la formation, puis par leur aptitude de jouer librement ou contractuellement le jeu de la mondialisation. Il ne s'agit pas d'un équilibre du jeu de la mondialisation mais d'une capacité à affronter la concurrence internationale, d'une protection contre les aléas du libéralisme du fait de l'intégration au commerce équitable.

On appelle J , l'ensemble constitué des deux joueurs tel que :

$$J = \{S, N\}$$

T , est donc l'ensemble des stratégies tel que :

$$T = \{C, E\}$$

³ <http://www.commerceequitable.afrique.org/> (consulté en 2009)

⁴ <http://www.commerceequitable.org/lecommerceequitable/quelques-chiffres.html> (consulté en 2013)

⁵ <http://www.fairtrade.net> (Consulté en 2009)

Une partie des acteurs du Nord et du Sud adhère au commerce équitable et tous sont inclus dans le commerce unique.

La confrontation entre les joueurs S et N peut être appréciée par rapport aux conséquences liées à la confrontation de leurs stratégies C et E. C'est ce qu'on nomme paiements de chaque joueur. Il s'agira des parts de marché de chaque joueur dans l'économie mondiale. Appelons P_j la fonction de paiement de chaque joueur j telle que :

$$\begin{array}{ccc}
 P_j : T \times T & \longrightarrow & R \\
 s \times t & \longrightarrow & p_{st}
 \end{array}$$

$p_{st} \in R$ est le paiement du joueur $j \in J$ lié aux stratégies C et E avec $s \times t \in T \times T$. Les joueurs peuvent connaître la structure du jeu mais semblent ne pas maîtriser les choix stratégiques des uns et des autres. Dans l'hypothèse de dominance, le Nord imposerait son modèle au Sud.

Suite aux travaux de Philippe Hugon, de T. Montalieu, de Lahsen Abdelmalki et al (2005b) et des auteurs du commerce équitable, on peut estimer les paiements des joueurs relativement à C et E.

Le poids du Sud dans le commerce unique est estimé à 10% contre celui du Nord à 90%. Cela veut dire que la confrontation de S et N sur la stratégie C procure un paiement de 10 pour le Sud et de 90 pour le Nord. On peut émettre une hypothèse suivante sur les 10% (1% : commerce équitable et 9% : commerce conventionnel). En l'absence du commerce équitable, les 10% sont imputables au commerce conventionnel du Sud.

Si le joueur du Nord choisit E et que le Sud choisisse C, le Sud gagnerait 9 sur les 10% de son poids, selon l'hypothèse précédente. Au paiement du Nord de 90% s'ajouterait celui de 1% au détriment du Sud qui choisit le commerce conventionnel, soit un paiement de 91% pour le Nord. Le protectionnisme ferait que les échanges soient intra-Sud, souvent entre les pays d'Asie et d'Amérique latine, et extra-Sud sur les produits stratégiques comme le pétrole (du Moyen Orient et d'Afrique vers le Nord, Lahsen Abdelmalki et al, 2005b).

La confrontation des stratégies E du Sud et C du Nord procurerait un paiement de 1 pour le Sud car le commerce équitable ne représenterait qu'environ 1% du commerce mondial. Le paiement du Nord serait de 99.

La confrontation Nord-Sud sur la stratégie E relève de la solidarité internationale dans un rapport gagnant-gagnant qui varie entre 40 et 50% pour le Sud. La solidarité ainsi que la logistique étant pris en charge par le Nord, nous émettons l'hypothèse que le paiement du Sud soit de 40 et celui du Nord de 60.

A l'issue de ces confrontations, on a la matrice de jeu stratégique suivante :

Tableau 2 : Matrice Du Jeu De La Mondialisation

		N	
		C	E
S	C	(10, 90)	(9, 91)
	E	(1, 99)	(40, 60)

Source : construction personnelle à partir des données d'analyses sur le commerce équitable et le commerce international

Sur cette matrice, le Sud est appelé joueur ligne et le Nord joueur Colonne car les gains se lisent respectivement en ligne et en colonne. Pour chaque couple de gains, le premier appartient au joueur S et le deuxième au joueur N quel que soit le couple de stratégies. On considère que les paiements du Nord soient plus élevés à cause de sa prépondérance dans le commerce international (Lahsen Abdelmalki et al, 2005b) et dans l'économie mondiale.

II: Applications De La Theorie Des Jeux A La Concurrence Internationale Et Concepts D'équilibres

Les équilibres de Nash et la stabilité évolutionnaire sont utilisés pour rechercher une coordination entre joueurs.

II.1 : Définitions Et Concepts D'équilibres

Un jeu décrit les interactions stratégiques compte tenu des contraintes et attentes des joueurs. Une interaction est une incidence des choix des joueurs sur les autres. Une stratégie serait un choix d'un joueur qui tiendrait compte des attentes des autres. La rationalité suppose que chaque joueur fait des meilleurs choix pour lui-même.

Equilibre de Nash : C'est une situation où chaque joueur maximise ses gains compte tenu des choix des autres, sans intérêt pour le joueur d'effectuer un changement unilatéral de stratégie au vu de ces choix. C'est un état stationnaire, unique, irréversible, irrévocable du jeu stratégique.

II.1.1 : Equilibre En Strategies Pures

* Equilibre de Nash en stratégie pure : Sur la matrice de jeu précédent, si on identifie le Sud par sa fonction de réaction x et le Nord par sa fonction de réaction y , alors la recherche d'un équilibre de Nash est telle que :

Si S choisit C, en réaction à ce choix, N choisirait E car $91 > 90$, la fonction de réaction y de N est affectée au couple de stratégie (C, E). Si S joue E, N choisirait C qui lui rapporte 99 au lieu de 60, y est affectée au couple (E, C). Si N choisit C, S choisirait C, x est affectée au couple (C, C). Si N choisit E, S choisirait aussi E, x est affectée au couple (E, E). Ainsi sur la matrice de jeu, on a :

		N	
		C	E
S	C	$x(10, 90)$	$(9, 91) y$
	E	$(1, 99) y$	$x(40, 60)$

Aucune des cases de la matrice n'abrite simultanément les lettres x et y . Il n'existe pas d'équilibre de Nash sur ce jeu en stratégies pures. Cet équilibre serait le point de mire pour l'intégration surtout du Sud qui est vulnérable aux aléas de la mondialisation. L'absence d'un équilibre de Nash en stratégie pure suppose en opposition les déséquilibres, les inégalités et la marginalisation que le Sud connaît à cause du fonctionnement actuel du marché. Dans ces conditions, le commerce équitable comme alternative en dehors du marché (filiale intégrée) biaiserait la liberté de l'action des petits producteurs.

Il doit être complémentaire au marché pour que le langage soit le même au niveau des normes internationales. Schelling propose que les normes, les habitudes, les conventions, les contrats, les règles régulent les comportements des agents économiques. Ces points de convergence sont qualifiés de « points focaux », de points évidents qui facilitent la coordination (Murat Y, opcit), qu'on peut assimiler aux options comme propose Bisailon (Laetitia Pope, opcit) ou de « niche » mais au sein du marché.

Si on s'en tient aux hypothèses précédentes, Il n'y aurait pas d'issue à ce jeu en stratégies pures, dans l'hypothèse où le commerce équitable viendrait concurrencer le commerce conventionnel régi par les normes de l'OMC. L'optimalité du Sud et son intégration ne pourraient se faire en stratégies pures selon nos hypothèses, du fait de la faiblesse et la non maîtrise des structures du jeu de la concurrence même si les choix sont simultanés. Les règles du jeu seraient-elles biaisées ? Les hypothèses de construction de la matrice de jeu seraient-elles à reformuler ?

Le Sud optimise de façon rationnelle ses parts de marché sur les couples de stratégie (C, C) et (E, E) et le Nord par (E, C) et (C, E). Pour le Sud, seule la confrontation des stratégies similaires peut maximiser sa satisfaction du fait de l'aide, de l'imitation, du rattrapage, d'informel etc. qui seraient une réalité. Pour le nord qui initie les règles, un affrontement par des stratégies différentes relèverait de la logique pour être compétitif. Il faut peut être élargir le concept d'équilibre vers d'autres approches pour voir si une issue est possible.

II.1.2 : Approches Subjective Et Aleatoire De Solutions

* En l'absence d'un équilibre de Nash en stratégies pures, Aumann l'a généralisé par une corrélation issue d'un arbitrage par un tiers joueur « Nature » qui attribue une distribution subjective de probabilités a priori, au prorata du nombre des équilibres. Les oligopoles faisant partie du paysage de la concurrence, l'OMC accorderait les mêmes chances à tous les joueurs du jeu de la concurrence. Du fait qu'il y ait quatre équilibres, la probabilité sera de $\frac{1}{4}$ pour chaque couple de gains. L'utilité espérée de chaque joueur est :

$$EU(S, N) = \frac{1}{4} U(C, C) + \frac{1}{4} U(C, E) + \frac{1}{4} U(E, C) + \frac{1}{4} U(E, E) = \frac{1}{4} (10, 90) + \frac{1}{4} (9, 91) + \frac{1}{4} (1, 99) + \frac{1}{4} U(40, 60) = [\frac{1}{4} (10 + 9 + 1 + 40); \frac{1}{4} (90 + 91 + 99 + 60)] = (15; 85)$$

Si cette distribution équiprobable est stable, la coordination est assurée. La juxtaposition du commerce équitable en complémentarité au commerce conventionnel semble augmenter la participation du Sud dans le commerce mondiale. Les études ont estimé cette participation à 10% (Philippe Hugon, T. Montalieu, Lahsen Abdelmalki, opcit) hors commerce équitable. Avec le commerce équitable le Sud pèserait 15% et le Nord 85% du commerce mondial global. L'augmentation de la participation du Sud est accompagnée d'une baisse de celle du Nord dans les mêmes proportions (5%). Si on se situe au niveau du débat entre la filière « labellisée » et la filière « intégrée », les résultats obtenus convergeraient vers une alternative dans le marché de la filière « labellisée » du fait de la liberté des producteurs de continuer dans la filière équitable, d'être à cheval entre les deux marchés ou de rentrer dans le marché conventionnel une fois que l'optimalité du joueur est assurée dans le jeu. Une augmentation de 5% de la participation des petits producteurs du Sud suppose selon les enjeux, une augmentation d'une demande solvable susceptible de satisfaire leurs besoins. Le couple de gains (15, 85) constitue un équilibre corrélé qui dépend de la stabilité des probabilités subjectives. Un jugement de valeur qui peut différer d'un décideur à l'autre. Cette approche semble rigide. La souplesse consisterait à attribuer ces probabilités de façon aléatoire pour qu'elles résultent d'une optimisation qui stabilise le comportement des joueurs. Les stratégies mixtes seraient compatibles à cette approche comportementale.

* Toute stratégie pure étant un cas particulier d'une stratégie mixte, il souhaitable d'élargir les stratégies pures aux stratégies mixtes.

Une stratégie mixte du joueur j est une mesure de probabilités q_j définie sur l'ensemble de stratégies pures du joueur j . On note Q_j l'ensemble des stratégies mixtes du joueur j avec $q_j \in Q_j$, tel que :

$$q_j(t) \in [0, 1] \text{ et } \sum_{t \in T} q_j(t) = 1$$

On construit une fonction d'utilité espérée de chaque joueur, qu'il faut optimiser en fonction de sa stratégie mixte. Par hypothèse, tous les joueurs opèrent dans C , c'est la norme. E est en marge et contraire à la norme. Ainsi :

Si α est la probabilité du joueur S de jouer C alors $(1 - \alpha)$ sera la probabilité contraire d'être confrontée à E , avec : $0 \leq \alpha \leq 1$.

Si β est la probabilité du joueur N de jouer C alors $(1 - \beta)$ sera la probabilité contraire d'être confrontée à E, avec : $0 \leq \beta \leq 1$.

Construisons les fonctions d'utilités espérées de chaque joueur en juxtaposant et en croisant la matrice de jeu (tableau 2) et des probabilités (tableau 3), on a :

		N	
		C	E
S	α	(10, 90)	(9, 91)
	$(1 - \alpha)$	(1, 99)	(40, 60)
		β	$(1 - \beta)$

La multiplication croisée des probabilités nous donne la matrice suivante :

Tableau 3 : matrice de composition des probabilités

		N	
		C	E
S	α	$\alpha\beta$	$\alpha(1 - \beta)$
	$(1 - \alpha)$	$\beta(1 - \alpha)$	$(1 - \alpha)(1 - \beta)$
		β	$(1 - \beta)$

Il faut croiser un gain de chaque joueur avec une composante de la matrice des compositions des probabilités correspondant à son quadrant et faire la somme. C'est ce qu'on appelle l'espérance mathématique. Ainsi, l'utilité espérée du joueur S sera :

$$EU(S) = 10 \alpha\beta + 9 \alpha(1 - \beta) + 1 \beta(1 - \alpha) + 40 (1 - \alpha)(1 - \beta)$$

$$EU(S) = 40 \alpha\beta - 39 \beta - 31 \alpha + 40$$

L'optimisation de l'utilité espérée consiste à la dériver par rapport à la probabilité liée à la stratégie du joueur. Comme α est la probabilité de jouer une stratégie de S, alors la dérivée, compte tenu des conditions d'optimisation dite de premier ordre sera :

$$\frac{\partial EU(S)}{\partial \alpha} = 0 \Leftrightarrow 40 \beta - 31 = 0 \Rightarrow \beta = \frac{31}{40} = 0,775$$

L'interaction est justifiée par la détermination de la stratégie β de N par optimisation de l'utilité espérée de S.

La fonction d'utilité espérée du Nord sera:

$$EU(N) = 90 \alpha \beta + 91 \alpha(1 - \beta) + 99 \beta(1 - \alpha) + 60 (1 - \alpha) (1 - \beta)$$

$$EU(N) = -40 \alpha \beta + 31 \alpha + 39 \beta + 60$$

Comme précédemment, on dérive l'utilité espérée du joueur Nord en fonction de β pour déterminer α du fait de l'interaction entre les deux joueurs.

$$\frac{\partial EU(N)}{\partial \beta} = 0 \Leftrightarrow -40 \alpha + 39 = 0 \Rightarrow \alpha = \frac{39}{40} = 0,975$$

Les gains espérés de chaque joueur, en remplaçant les valeurs des probabilités dans les fonctions objectifs sont : $EU^*(S) = 9.775$ et $EU^*(N) = 90.225$
 On définit l'ensemble de meilleures réponses M comme des combinaisons de stratégies qui maximisent les gains des joueurs, ainsi :

$$M = \{(\alpha ; 1 - \alpha) = (0,975 ; 0,025) ; (\beta ; 1 - \beta) = (0,775 ; 0,225) ; EU^*(S, N) = (9,775 ; 90,225)\}$$

C'est un équilibre de Nash en stratégies mixtes dont l'issue correspond au couple de gains (9,775 ; 90,225) liée aux comportements des deux joueurs dans le choix des stratégies E et C. L'estimation de 10% de participation du Sud dans le commerce conventionnel par les études et de 2,5% de participation au commerce équitable nous procurerait une participation moyenne de 11,5% des producteurs du Sud à la mondialisation s'il représente 9% du commerce conventionnel. On pourrait dire que l'interaction entre le commerce équitable et le commerce conventionnel est susceptible d'accroître la participation du Sud dans le jeu de la mondialisation et d'améliorer les accords, la collaboration et la responsabilité mutuelle dans la lutte contre la pauvreté et la misère au Sud. L'aide au développement intègre les valeurs économique et sociale pour réduire les inégalités entre le Nord et le Sud. Du point de vue de la méthode, l'hypothèse d'unicité et de stabilité de la distribution des probabilités résulte de l'optimisation. Encore faut-il que les données soient fiables. Avec la crise, on remarque que l'augmentation du chiffre d'affaires du commerce équitable a connu une décélération énorme (graphique 2).

Néanmoins l'issue du jeu en stratégies mixtes semble justifier la domination du Sud par le Nord dans l'économie mondiale. Changer les règles relève d'une utopie (Christian Jacquiau, 2007) à court terme. La probabilité pour que les producteurs du Sud choisissent le commerce international unique serait de 97.5% et celle de ceux qui se réapproprient les rouages du commerce international par le biais du commerce équitable représenteraient 2.5%. Au Nord, la probabilité serait de 77.5% pour le commerce international et de 22.5% pour qu'ils pratiquent le commerce équitable. La dominance du libéralisme rendrait l'information asymétrique car 2.5% seulement des producteurs du Sud semblent convaincus du commerce équitable contre 22.5% au Nord, soit un écart de 20%. Les 97.5% des producteurs du Sud qui semblent opérer dans le commerce conventionnel n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins fondamentaux alors qu'ils peuvent participer autrement par les oligopoles au commerce international que par la concurrence comme pense Krugman (Michel Rainelli, 2005). La faible proportion du Sud au commerce équitable, alors qu'il reste vulnérable au libéralisme, est confirmée par Philippe Hugon (opcit) qui dénonce la défaillance des Etats du Sud pour favoriser l'intégration régionale et nationale. C'est peut être l'implication du Nord au delà des 22.5% qui changerait la donne.

L'engouement des producteurs marginalisés du Sud serait faible dans le commerce équitable, alors que les $\frac{3}{4}$ des 854 millions de personnes qui souffriraient de la faim dans le monde sont des petits paysans (Jean-Pierre Doucin, 2011). L'intégration au mérite, semble sacrifier les plus faibles qui sont anéantis par les institutions de leur pays. C'est comme si on préparait les résistants locaux pour défendre les parts de marché du Nord. Les gains espérés du sud sont faibles car les 97,5% des participants au commerce conventionnel œuvreraient majoritairement dans le secteur « informel » qui relais les activités du système capitaliste. En moyenne, 25% des producteurs participeraient au commerce équitable en mutualisant leurs activités contre 75% qui sont en concurrence dans le commerce conventionnel. L'asymétrie de l'information et l'absence des incitations ne favorisent pas l'adhésion massive du Sud au commerce équitable.

Quels que soient les concepts de solution mis en évidence ci-dessus, l'idée d'unicité et d'irrévocabilité des équilibres de Nash régie par une rationalité forte est évidente issue de l'optimisation des gains espérés de chaque joueur. Cette optimisation produirait des inégalités souvent imputables aux écarts en dotations des ressources et l'incapacité de les transformer en libertés réelles (Amartya Sen, 2000).

La morale collective (Amartya Sen, 2004) est obligée de prendre en charge les vulnérabilités créées par le marché et les institutions publiques. Le nouveau modèle économique fondé sur l'économie des « capacités » de Sen met en évidence les enjeux de la justice sociale et de la redistribution pour le bien-être des individus. Il leur confère une liberté réelle et une capacité de s'assumer dans le commerce international. Il leur permet l'optimalité et la convergence pour une intégration. Mais encore faut-il inscrire la stratégie dans une dynamique d'évolution pour voir si à terme le changement des règles est possible.

C'est l'idée de l'approche évolutionnaire qui s'inscrit dans une dynamique d'imitation mutuelle des comportements dominants et de mutation vers un ordre économique qui juxtapose les valeurs marchandes et sociales.

11.2 : Jeux Et Stabilité Evolutionnaire

L'existence des petits producteurs qui survivent, la recherche de leur dignité et de leur accomplissement s'inscrit dans l'évolution, de l'imitation à la déformation. Une réappropriation commerciale (mutation) par le commerce équitable (sélection) et une intégration (stabilité) à terme dans le commerce international traduit une évolution vers une stratégie dominante. Ceux qui adoptent cette stratégie dominante n'ont pas intérêt à changer. Dans l'évolution c'est la stabilité des comportements qui est appréciée et non leur conformité au critère d'optimalité comme dans les stratégies mixtes. Les jeux évolutionnaires sont souvent pratiqués dans la confrontation des espèces à grande population. C'est le cas ici où le Sud et le Nord sont des ensembles des pays eux mêmes confondus avec les stratégies car ils participent au commerce unique et équitable.

Une stratégie a une proportion dans une population qui correspond à sa probabilité. Si α représente la probabilité de C dans la population des producteurs du Nord et du Sud alors $(1 - \alpha)$ serait la probabilité de E dans cette population. Par hypothèse, ces probabilités sont les mêmes pour tous les joueurs qui choisissent la même stratégie au Nord comme au Sud. Si cette population a une stratégie $s = C, E$, l'utilité espérée serait telle que:

$$E U = \alpha U (s, C) + (1 - \alpha) U (s, E)$$

Une telle situation est stable si tout individu a plus de chance de survivre en gardant sa stratégie qu'en la changeant (mutation). L'utilité espérée relative à une stratégie choisie doit dominer celle qui est liée à une stratégie vers laquelle les populations peuvent muter. L'hypothèse serait que le Sud mute vers le commerce équitable et que le Nord garde l'emprunte du commerce conventionnel dans lequel il a plongé les destins mondiaux, qui t'a changer de modèle, ainsi :

L'espérance des gains du Sud doit être plus élevée avec $s = C$ qu'avec $s = E$ s'il veut muter vers E, dans l'hypothèse où le Nord joue C avec α et E avec $(1 - \alpha)$, alors :

$$\alpha U(C, C) + (1 - \alpha) U(C, E) > \alpha U(E, C) + (1 - \alpha) U(E, E) \quad (1)$$

L'espérance des gains du Nord doit être plus élevée avec $s = E$ qu'avec $s = C$ s'il veut muter vers C, dans l'hypothèse où le Sud joue C avec α et E avec $(1 - \alpha)$ alors :

$$\alpha U(E, C) + (1 - \alpha) U(E, E) > \alpha U(C, C) + (1 - \alpha) U(C, E) \quad (2)$$

Si la condition (1) n'est pas remplie, alors la mutation se ferait vers la stratégie E et vice versa pour le Sud. Si la condition (2) n'est pas vérifiée, alors la mutation se ferait vers la stratégie C et vice versa pour le Nord.

L'objectif est de vérifier les conditions (1) et (2).

Condition 1 : Si $s = C$ alors, avec les données de la matrice du jeu on obtient :

$$10\alpha + 9(1 - \alpha) > 1\alpha + 40(1 - \alpha)$$

$$10\alpha + 9 - 9\alpha > \alpha + 40 - 40\alpha$$

$$\alpha + 9 > -39\alpha + 40$$

Condition 2 : Si $s = E$, alors :

$$91\alpha + 60(1 - \alpha) > 90\alpha + 99(1 - \alpha)$$

$$91\alpha + 60 - 60\alpha > 90\alpha + 99 - 99\alpha$$

$$31\alpha + 60 > -9\alpha + 99$$

Pour $\alpha = 0$ la condition 1 n'est pas vérifiée, la mutation se fait vers la stratégie E sans risque. Mais à terme, du fait que la condition 2 ne soit pas vérifiée, les producteurs sont libres de poursuivre dans la filière équitable ou de participer au commerce conventionnel à l'issue de leur accomplissement, de transformation de leurs ressources en libertés réelles. Pour $\alpha = 1$, les deux conditions sont vérifiées, les populations préfèrent garder leur stratégie.

Car le libéralisme et les Lobbys rendent les changements difficiles et très aléatoires. L'hypothèse de complémentarité ou d'alternative entre le choix de C ou de E semble plausible dans le marché.

Globalement:

La condition 1 nous donne : $\alpha > 31/40 = 0,775$ soit $\alpha \in] 0,775 ; 1]$ pour $s = C$

La condition 2 nous donne : $\alpha > 39/40 = 0,975$ soit $\alpha \in] 0,975 ; 1]$ pour $s = E$

L'analyse résulte des imitations mutuelles des deux joueurs pour muter ou pas vers une stratégie dominante. La probabilité pour que la mutation des producteurs du Sud et du Nord se fasse dans le commerce conventionnel est comprise entre 77,6% et 97,5%. Sur cette plage les individus du Nord et Sud ont plus de chance de survivre en gardant le commerce conventionnel qu'en mutant vers le commerce équitable, ils représenteraient 20% (97,5-77,5) correspondant probablement aux pays riches. Entre 97,6% et 100% les joueurs du Nord et du Sud mutent vers le commerce équitable. Il constituerait une véritable alternative dans cet intervalle. Or selon les stratégies mixtes la proportion du Sud qui choisirait le commerce équitable est de 2,5% et celle du Nord 22,5%, soit un total de 25%. Si on déduit des 97,5% de producteurs du Sud qui pratiquent le commerce conventionnel, les 22,5% du Nord qui aide le Sud à participer au commerce mondial à partir du commerce équitable, on retrouve les 75% des producteurs qui pratiquent le commerce conventionnel (20% représenteraient les pays riches et 55% les pays pauvres). Sur les 55%, 9% des producteurs semblent intégrés et 46% seraient marginalisés et pauvres. Le commerce équitable serait une opportunité pour qu'ils vivent décemment des fruits de leur travail. Mais le commerce équitable peine à peser sur les négociations commerciales pour une autre gouvernance mondiale (Eddy Fougier, 2005). On constate que la condition 2 est incluse dans la condition 1. L'intersection des deux conditions comportementales est telle que :

$$] 0,775 ; 1] \cap] 0,975 ; 1] =] 0,975 ; 1] \subset] 0,775 ; 1]$$

Le commerce équitable est inclus dans le commerce conventionnel. Nous serons loin des ambitions de la filière intégrée de créer le commerce équitable en dehors du marché. C'est un résultat proche de la filière labélisée. L'union des deux conditions comportementales est telle que :

$$] 0,775 ; 1] \cup] 0,975 ; 1] =] 0,775 ; 1]$$

Il correspond au commerce conventionnel dans lequel se développent les caractéristiques du commerce équitable.

Entre 0 et 77,5% les mutations ne semblent pas envisageables du fait des rigidités. Si les pouvoirs publics pouvaient soutenir les OSC (Eddy Fougier, 2005), la mutation des marginaux dans le commerce équitable contribuerait au développement du Sud.

Dans l'intervalle]0,975 ; 1], la proportion de 2,5% (1-0,975) ne suffit pas à infléchir la mutation du Sud dans le commerce équitable à court terme. Mais à long terme, le commerce équitable peut constituer soit une alternative soit une complémentarité (c'est la tendance actuelle). La voie médiane semble être celle qui évite la dilution idéologique du commerce équitable. Encore, faut-il s'occuper des pauvres qui sont exclus par les deux stratégies C et E.

Conclusion

L'unicité et la liberté du commerce international sont au cœur des principes de l'OMC. Mais les méfaits du libéralisme ont suscité des entraves à l'OMC avec la création des zones d'intégration comme le commerce équitable.

Les marginaux du commerce international peuvent muter vers le commerce équitable pour optimiser leurs revenus. Cette mutation passe par une réappropriation, un accomplissement, un affranchissement et une optimalité commerciale dans le cycle d'exploitation. Cette optimalité est assortie d'une liberté de continuer ou pas dans la filière équitable. L'ampleur que prend le commerce équitable renvoie aux problématiques de savoir s'il constitue une issue complémentaire, palliative et/ou alternative dans le temps au commerce international conventionnel. L'absence d'un équilibre de Nash en stratégies pures selon nos hypothèses, ne favorise pas l'optimalité et l'intégration des petits producteurs du Sud par la filière « intégrée ». Une approche subjective estime la participation du Sud au commerce mondial à 15% si le commerce équitable vient en complément au commerce conventionnel alors que les études estiment cette participation à 10%. Avec les stratégies mixtes 2,5% des agents du Sud s'intéressent au commerce équitable. L'engouement est faible du côté des producteurs du Sud, alors que la plupart survit à travers le secteur informel qui n'assure pas tous les besoins fondamentaux.

Même avec cette faible proportion, de 9-10% on passerait à 11,5-12.5% de participation du Sud au commerce mondial. La psychose des échecs des zones d'intégration aurait fait replier certains producteurs sur eux-mêmes alors que dans le commerce équitable, les règles ont changé. L'habitude des rentes gagnées par le commerce conventionnel serait à l'origine de la faible intégration des petits producteurs dans le commerce équitable. Une incitation des producteurs par la communication est opportune à fin de révéler leurs préférences. Une fois les préférences révélées, la sélection adverse est possible pour chaque producteur afin de faire ses choix en fonction de ses capacités et ses moyens. Y. Noiseux⁶ présente un répertoire des acteurs du commerce équitable pour des éventuels contrats d'intégration. Le commerce équitable donne un accès direct au marché et fait créer d'autres débouchés aux producteurs qui finissent par diversifier leurs produits. Le prix équitable couvre les coûts de production du fait de la réduction et/ou l'absence des canaux intermédiaires de distribution.

Une formation aux méthodes et techniques de commercialisation est assurée afin de rendre les producteurs opérationnels, autonomes et capables, du fait de leur optimalité. Il n'y a aucune contrainte administrative car la solidarité n'est pas rentable pour les Etats et les firmes. L'unique rentabilité est sociale car les exclus peuvent vivre des fruits de leur travail et contribuer au développement de leur microenvironnement. C'est une stratégie de lutte contre la misère, la précarité et la pauvreté des agents économiques du Sud s'ils sont accompagnés dans le développement de leurs « capacités ».

La convergence vers un ordre intégrant les valeurs humaines sous forme d'option et/ou de niche dans le marché doit respecter les droits fondamentaux des humains. La voie de complémentarité du commerce équitable au commerce conventionnel semble royale afin d'éviter les distorsions, la contestation et la dilution philosophique du secteur qui semble se faire entendre auprès de l'opinion publique. Le commerce équitable serait l'anesthésie des inégalités et des souffrances infligées par le libéralisme s'il sert de niche pour les marginaux à court terme et complémentaire au commerce international à long terme.

⁶ Http : www.crisis.uqam.ca/cahiers/ETO416.pdf

Bibliographie

- Abdelmalki L. et Sandretto R. (2005a), Les effets contrastés de la libéralisation des échanges, in Documentation Française, Cahier n° : 325, pp 73-80
- Abdelmalki L. et Sandretto R. (2005b), La nouvelle géographie du commerce international, in Documentation Française, Cahier n° : 325, pp 3-12
- Allemand S. et Soubelet I. (2008), Idées reçues, Le commerce équitable, Editions Le cavalier Bleu
- Artisans du monde (2005), Autres échanges, autres mondes, Edition interne de l'association, Paris.
- Artisans du Monde, Le commerce équitable, <http://artisansdumonde.org/commerce-equitable.htm> [2009]
- Ballet J. et Carimentrand A. (2007), Transversale débats, Le commerce équitable, Ellipses
- Bécheur A. et Toulouse N. (2008), Le commerce équitable, Entre utopie et marché, Vuibert
- Blanchet V. et Carimentrand A. (2012), Dictionnaire du Commerce équitable, Etat de lieux de recherches universitaires, Editions Quae, 262 p.
- Bourssin J.-L. (1995), Des préférences individuelles aux choix collectifs, Economica, Paris.
- Bourssin J.-L. (1998), Initiation à la théorie des jeux, Montchrestien.
- Cary P. (2005) Le commerce équitable : quelles théories pour quelles pratiques ?, L'Harmattan, Paris.
- Cavagnac M. (2006), Théorie des jeux, Gualino éditeur, Paris.
- Damian M. et Graz J.-C. (2005), Développement durable et commerce international, in Documentation Française, Cahier n° : 325, pp 91-94
- Diaz Pedregal V. (2007), Le Commerce équitable dans la France contemporaine. Idéologies et pratiques, Paris, L'Harmattan, 268 p.
- Donald H. O. (2007), Le commerce mondial : avec ou sans l'OMC, Problèmes économiques, n°2913, La documentation française
- Doussin J.-P. (2011), Le commerce équitable, PUF, Deuxième édition
- EFTA (2001-2003), Mémento du commerce équitable. les enjeux du nouveau millénaire, édition interne, Paris.
- Fougier E. (2005), La contestation de la mondialisation libérale, in Documentation Française, Cahier n° : 325, pp 87-90
- Guerrien B. (1995), La théorie des jeux, Economica, 2^e éd.
- Havelaar M. France (2005), Une dynamique de développement - Panorama de la garantie Max Havelaar pour les producteurs du Sud, novembre, 96 pages.
- Hugon P. (2006), « Les économies africaines dans la mondialisation », Problèmes économiques, La documentation Française, n°2.906, pp 2-9
- Jacquiau C. (2006), Les coulisses du commerce équitable, édition mille et une nuits, 473 p., .
- KAGNI V. (2008), « Une analyse de l'économie solidaire en Afrique : fondements microéconomiques et essai de formalisation », Annales de l'Université Marien Nguouabi, Vol 9, n°2, pp 1-20
- Karpyta F. (2009), La face cachée du commerce équitable : Comment le business fait main basse sur une idée généreuse, Boursin Editeur
- Le Merrer P. (2006), « La mondialisation au regard des théories du commerce », Problèmes économiques, bimensuel n°2.911, la documentation française, pp 21-29

- Lecomte T. (2004), Le Commerce équitable, Éditions Eyrolles.
- Maré C. (2013), Le commerce équitable, Un mouvement Ethique-table ? Studyrana
- Martinet A. C. (1983), « Stratégie », édition Vuibert
- Montalieu T. (2001), Economie du développement, Bréal.
- Nairi N. (2004), Le commerce équitable : de la morale dans le marche, Alternatives économiques n°225,
- Noiseux Y., Répertoire des acteurs du commerce équitable, CEPS, UQAM, [http : www.crisis.uqam.ca/cahiers/ETO416.pdf](http://www.crisis.uqam.ca/cahiers/ETO416.pdf)
- Norel P. (1997), Problèmes du développement économique, seuil.
- Poppe L. (2011), Le commerce équitable, Entre expansion économique et valeurs éthiques, E.M.E
- Rainelli M. (2005), Les théories du commerce international, in Documentation Française, Cahier n° : 325, pp 28-32
- Rifkin J. (2014), La nouvelle société du coût marginal zéro, L'internet des objets, L'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme, Les liens qui libèrent Editions, 512 p.
- Schmidt C. (2006), « Deux prix Nobel pour la théorie des jeux », Problèmes économiques, La documentation Française, bimensuel n°2.911, pp 30-36
- Sen A. (2000), Un nouveau modèle économique. Développement, Justice, Liberté, Odile Jacob, 368 p.
- Sen A. (2004), L'économie est une science morale, La Découverte, 126 p.
- Vranceanu R. (2006), « Où en est la théorie économique au début du XXIe siècle ? », Problèmes économiques, La documentation Française, bimensuel n°2.911, pp 3-8
- Yildizoglu M. (2003), Introduction a la théorie des jeux, Dunod, Paris.
- Yilmaz M. (2005), Le Commerce équitable, United nations research institute for social development, Genève, décembre, 22 pages. (ISBN 1020-8178)



Docteur Victor Kagni
Enseignant Chercheur
Université Marien Ngouabi
14 Avenue des Tilleuls
86100 Chatellerault
Email : kagni@noos.fr
Tél : 0033613300884